



NOTE DOCUMENTAIRE

CCE 2011 - 0177

Statistiques concernant les pensions complémentaires
en Belgique : état des lieux



Statistiques concernant les pensions complémentaires en Belgique : état des lieux

Point de contact :
Florence Meessen
flme@ccecrb.fgov.be

1 La demande

La commission des pensions complémentaires (CCP) a émis, le 6 avril 2010, un avis stipulant la nécessité de coordonner et organiser la récolte de données statistiques concernant les pensions complémentaires en Belgique. Cet avis appelait, entre autre, le Conseil Central de l'Economie, le Conseil Supérieur des Finances et le Comité d'Etude sur le Vieillissement à « faire étudier (...) les manières de mieux harmoniser et d'améliorer la comparabilité des statistiques qui existent actuellement dans le domaine des pensions et des pensions complémentaires ».

Lors de la réunion de la sous-commission « Statistiques sur les pensions complémentaires » du 23 septembre 2010, les partenaires sociaux ont souhaité que le secrétariat rédige une courte note récapitulant les statistiques existantes concernant les pensions complémentaires. En particulier, la demande vise à clarifier les données et méthodologies utilisées au sein de l'OCDE et d'Eurostat.

2 Les statistiques publiées par l'OCDE

L'OCDE, au sein de sa direction "Emploi, travail et affaires sociales" a mis en place une base de données "pensions" reprenant une quinzaine d'indicateurs (voir liste à l'annexe 1). Ils peuvent être consultés via la page propre de la base de données, ou -pour partie- sur la page statistique OCDE.StatExtracts. Ces indicateurs sont également publiés au sein d'un rapport bisannuel "Pension at a glance" (ou "Panorama des systèmes de retraites"). La dernière édition de ce rapport date de 2009.

Une partie des indicateurs est obtenue au moyen d'un modèle, basé sur des données concernant les pensions publiques mais également privées. Dans le cas de la Belgique, "Pension at a glance" mentionne uniquement, pour ce qui est des systèmes privés, les plans de pensions sectoriels (voir OCDE (2009), p. 174). Les taux de couverture et de contribution sont cependant très élevés, estimés pour l'année 2006 à respectivement 56% des salariés et 4,25%¹. Il semble que l'information concernant la contribution moyenne à ce type de système, utilisée par la suite comme hypothèse dans le modèle, vient de la CBFA (voir la source des données exposées au tableau 4.1. page 105 : Antolin, P. et E. R. Whitehouse (2009).

Par ailleurs, la division "marchés financiers" de l'OCDE a lancé, en 2002, le projet "Global Pension Statistics". Ce projet a pour but de répondre au défi suivant : "the scale and pace of pension reform has created a significant need for the development of comprehensive, comparable pension statistics that can capture the many dimensions of pensions system and assists governments in assessing their programmes and reform" (OCDE, 2004, p1). Dix-huit indicateurs sont, depuis, consultables sous l'onglet "Finance" du portail statistique de l'OCDE (OCDE.StatExtracts, pour la liste des indicateurs, voir annexe 2). Ces indicateurs, par comparaison à ceux publiés au sein du rapport "Pension at a glance", sont nettement plus ciblés sur les systèmes privés de pensions. Deux publications utilisant ces indicateurs paraissent de manière récurrente : l'"OECD private pension outlook" et le "Pension market in focus" (annuel). Il n'existe actuellement encore qu'une édition de l'OECD private pension outlook, celle de 2008, tandis que le Pension market focus en est à son 7^e numéro (juillet 2010).

D'après la liste des sources publiée sur le site, la source de données est, pour la Belgique, également la CBFA.

¹ Pour rappel, dans son rapport de 2007, la CBFA indiquait que les cotisations aux régimes de pensions sectoriels oscillaient "en général entre 1 et 1,5%" (voir CBFA (2007), p.9 et p28).

3 Les statistiques publiées par Eurostat

La Méthode Ouverte de Coordination mise en place lors du sommet de Lisbonne (2000) comprend une partie axée sur les pensions.

Dans ce cadre, Eurostat publie une petite trentaine d'indicateurs. La plupart de ceux-ci reposent sur les données récoltées par l'enquête harmonisée EU-SILC (Survey on Income and Living Conditions).

4 Comparaison des taux de remplacement

Certains indicateurs sont publiés à la fois par l'OCDE et Eurostat. Parmi ceux-ci se trouve le taux de remplacement. Cet indicateur vise à capter dans quelle mesure le système de pension offre un réel revenu de remplacement, en comparant le revenu perçu avant et après la mise à la pension. Il existe plusieurs méthodologies pour calculer cet indicateur, dépendamment de l'information que l'on cherche à cerner.

L'OCDE publie, dans "Pension at a glance", deux taux de remplacement : un taux brut et un taux net. Le taux brut est calculé une première fois sur base des pensions obligatoires, en ce compris les systèmes privés obligatoires. En Belgique, seules les pensions légales sont considérées dans cette catégorie². Le taux brut de remplacement est ensuite calculé pour les systèmes privés à participation volontaire, dans les pays où ceux-ci sont relativement étendus. On y retrouve, dans les données belges, uniquement les plans sectoriels (voir OCDE (2009), p. 174). Le taux de remplacement est calculé en observant la distribution des salaires des individus entrant sur le marché du travail (en utilisant la base de données de l'OCDE, les salaires ayant dès lors une définition large : primes et heures supplémentaires comprises). On y identifie le salaire médian et moyen. Un modèle construit à partir des paramètres et règles nationales calcule alors la pension "théorique" à laquelle devraient avoir droit ces individus en fin de carrière. Le taux de remplacement est défini comme le rapport entre cette pension "théorique" et le salaire observé de ces quelques individus.

En Belgique en 2006, le taux de remplacement brut pour les pensions publiques s'élevait, pour le travailleur médian, à 42,4%.

Eurostat publie également un taux de remplacement défini comme "le rapport du revenu brut médian des pensions pour la tranche d'âge 65-74 et du salaire brut médian des personnes dans la tranche d'âge 50-59, à l'exclusion de toute autre allocation sociale". Contrairement à la méthodologie choisie par l'OCDE, il s'agit de données observées de pension, et d'un rapport au salaire perçu en fin de carrière. La source des données est également différente, puisqu'il s'agit de données d'enquête (EU-SILC) et non pas administratives. En 2006, le taux calculé par Eurostat s'élevait à 42%.

² Pour connaître les pays qui ont un système privé considéré comme obligatoire par l'OCDE (et donc repris dans les calculs du taux de remplacement), il faut se référer à l'indicateur de couverture du système privé par type de plan (OCDE (2009), p. 141). On y lit, par exemple, qu'en ce qui concerne les plans professionnels (c'est-à-dire pour partie au moins approvisionnés par l'employeur), l'Islande, la Norvège et la Suisse ont un système obligatoire. Les Pays-Bas et la Suède ont un système "quasi-obligatoire" également intégré dans le calcul.

5 Bibliographie

ANTOLIN, P. et E. R. WHITEHOUSE (2009), "Filling the pension gap : coverage and value of voluntary retirement savings", Social, employment and migration working paper, N° 69, via Internet op adres : <http://www.oecd.org/els>

CBFA (2007), Rapport bisannuel concernant les régimes de pension sectoriels juillet 2007, Bruxelles, CBFA, 107 p. via Internet op adres : http://www.cbfa.be/fr/publications/ver/pdf/cbfa_sp_2007.pdf

OCDE, "Global Pension Statistics Project: Measuring the Size of Private Pensions with an International Perspective", Financial Market Trends, N°. 87, Octobre 2004, 11 p. via Internet op adres : <http://www.oecd.org/dataoecd/28/31/33865642.pdf>

Annexe 1 : Liste des indicateurs en accès direct de la base de données "pensions" de l'OCDE.

Indicateurs obtenus sur base des modèles de pension

- Taux de remplacement bruts
- Taux de remplacement bruts : régimes publics et privés
- Taux de remplacement nets
- Patrimoine retraite brut
- Patrimoine retraite net
- Progressivité de la formule de calcul des prestations de retraite
- Lien entre les pensions et les salaires
- Moyenne pondérée des pensions et des patrimoines retraite
- Prestation globale de retraite

Indicateurs démographiques

- Espérance de vie
- Taux de fécondité
- Âge effectif de sortie du marché de travail
- Taux de dépendance économique des personnes âgées

Indicateurs sur le contexte économique

- Cotisations
- Dépenses au titre des retraites
- Couverture des régimes de retraite privés
- Actifs des fonds de pension et des fonds de réserve publics
- Salaire moyen

Annexe 2 : liste des indicateurs "Global Pension Statistic" (OCDE) en accès direct

- Autonomus pensions funds asset' as a % of GDP
- Geographical distribution
- Non-OECD pensions funds asset' as a % of GDP
- Asset allocation
- Asset by type of financing vehicle
- Benefits paid as a % of GDP
- Contributions as a % of GDP
- DB pension plans' assets as a % of occupational assets
- DB pension plans' assets as a % of total assets
- DC pension plans' assets as a % of occupational assets
- DC pension plans' assets as a % of total assets
- Employee's contributions as a % of total contributions
- Employer's contributions as a % of total contributions
- Net income in millions of USD
- Occupational pension funds' assets as a % of GDP
- Operating expenses as a % of total assets
- Personal pension funds' assets as a %of GDP

Annexe 3 : Liste des indicateurs "pensions" publiés par Eurostat

First objective indicators - adequate pensions

Primary indicators :

- At-risk-of-poverty rate of elderly people
- Median relative income ratio of elderly people (65+)
- Aggregate replacement ratio
- Change in projected theoretical replacement ratio for base case 2004-2050 accompanied with information on type of pension scheme (DB, DC or NDC) and changes in projected public pension expenditure 2004-2050 (à venir).

Secondary indicators :

- At-risk-of-poverty rate of older people (note : une des différences entre cet indicateur et le premier proposé est la limite d'âge considérée pour personne "âgée" : dans le premier cas, le seuil est à 65 ans, dans le second il peut être, au choix de l'analyste, placé à 60 ou 75 ans).
- Median relative income ratio of elderly people (60+)
- Aggregate replacement ratio (incl. other social benefits) (à venir).
- Inequality of income distribution - S80/S20 income quintile share ratio
- Relative median at-risk-of-poverty gap of elderly people
- At-risk-of-poverty rate for pensioners
- At-risk-of-poverty rate of older people by accommodation tenure status
- Dispersion around the at-risk-of-poverty threshold

Context indicator

Composition of income by source and by income quintile for people aged 60+, 65+ and 75+

Second objective indicators : sustainable pensions

Primary indicators

- Total Current Pension expenditure (% of GDP)
- Employment rate of older workers
- Effective labour market exit age (average exit age from the labour force)
- Projections of pension expenditure, public and total, 2004-2050 (% of GDP) (à venir).

Secondary indicators

- Total expenditure on social protection (% of GDP)
- Decomposition of the projected increase in public pension expenditure (% of GDP)

Context indicators

- Old-age dependency ratio, current and projected (à venir)
- Evolution of life expectancy at birth and at ages 60 and 65 by gender (current and projected) (à venir)
- Pension system dependency ratio (Number of pensioners relative to contributors, current and projected up to 2050 (à venir)
- Contribution to public and private pension schemes (Pension contributions to public pension schemes as a share of GDP, current and projected to 2050) (à venir)

Third objective indicators : modernised pensions*Primary indicators*

- Gender differences in the at-risk-of-poverty rate
- Gender differences in the relative median income ratio
- Gender differences in the aggregate replacement ratio

Secondary indicators

- Gender differences in the relative median income ratio (alternative age comparisons)